

<http://circ-elbeuf.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article231>



Exercice 1 de mise en place du PPMS 15 octobre 2018 : risque naturel "tempête-inondation"

- Direction - Les responsabilités relatives au fonctionnement de l'école - Sécurité de l'école -



Date de mise en ligne : mardi 2 octobre 2018

Copyright © Éducation Nationale Elbeuf - Tous droits réservés

Exercice 1 de mise en place du PPMS 15 octobre 2018 : risque naturel "tempête-inondation"

Conformément aux préconisations interministérielles instaurant la nécessité d'un entraînement régulier aux conduites à tenir en cas d'événement majeur, le rectorat et les préfetures de l'Eure et de la Seine-Maritime demandent aux établissements scolaires de mettre en oeuvre le PPMS (plan particulier de mise en sûreté) le lundi 15 octobre 2018.

Le scénario d'exercice sera celui d'une situation orageuse engendrant une tempête et de fortes précipitations.

La circulaire académique du 24 aout 2018 précise :

les modalités d'organisation,
la tenue de réunions d'information,
les modalités du retour d'expérience de l'exercice,
les actions de communication vers les élèves et leurs parents.

Quatre documents associés complètent la circulaire dont un cahier d'animation.

Pour accéder à ces documents :

<http://www.ac-rouen.fr/personnels/dossiers-communs/sante-et-securite-au-travail/journee-de-mise-en-uvre-des-ppms-risques-majeurs-du-15-octobre-2018-202828.kjsp?RH=IHS>

Fiche bilan d'observation à retour à l'assistante de prévention de la circonscription :

Une évaluation dématérialisée sera également demandée par le Rectorat par un questionnaire d'évaluation de l'opération « journée de mise en oeuvre des PPMS » sera en ligne du 15 au 22 octobre. Il est demandé à chaque établissement de renseigner ce questionnaire informatique qui permettra d'effectuer le bilan et de dresser des statistiques. Le lien de connexion vous sera communiqué par message électronique le 15 octobre.



